



Rue de Genève 52
ch-1004 Lausanne
tél. 021 661 2434
fax 021 661 2436
www.non-violence.ch
info@non-violence.ch
CCP 10-22368-6

20 mois de moins à vivre...

Jeudi 4 avril, une toute petite «brève» retient mon attention dans mon journal : **«La pollution de l'air va amputer l'espérance de vie des enfants nés aujourd'hui dans le monde de 20 mois en moyenne.»**

20 mois. Presque 2 ans, donc...

En moyenne. Ca veut dire que pour les un·e·s ce sera plus, pour d'autres moins. D'ailleurs la fin de la «brève» le précise : *«Elle (la pollution de l'air, donc) aura les plus graves répercussions en Asie du Sud».*

Bon. Donc ce sera un peu moins en Suisse. 12 mois ? 6 ? Plus ? Moins ?

ABOMINABLE, cette comptabilité macabre. Et rien que la pensée que ces petits bouts de femmes ou d'hommes qu'on regarde aujourd'hui au berceau – ou trotter, ou marcher déjà... – verront leur vie raccourcie *parce que leurs aînés auront cochonné l'air qu'ils respirent*, ça me donne envie de pleurer.

D'autant plus que moi aussi, il m'arrive de prendre l'avion, ou la voiture (pas la mienne mais presque) ; que je consomme des produits dont la production, le transport, la mise en vente auront également pollué l'air... Bref : que j'ai ma part au problème...

Mais ne nous égarons pas : il y a les petits pollueurs – vous, moi –, qui certes avons le devoir (*devoir*, oui, au moins depuis aujourd'hui qu'on sait ce résultat : 20 mois en moins...) de veiller à diminuer notre effet nocif sur l'air – et sur l'eau, et sur les sols, bref... –. Mais il y a aussi, hé ne l'oublions pas, les GROS pollueurs, les firmes – et donc leurs dirigeants, leurs ingénieurs... – qui envoient dans l'air des quantités effrayantes de toute sorte de saloperies ; et qui le savent ; et qui, la plupart du temps, *sauraient très bien comment l'éviter*, ou du moins le limiter ; mais qui n'en font rien, *parce que ça coûterait, et que faire du fric c'est l'unique but de leur activité.*

Alors, oui : faisons gaffe, vous, toi, moi. Car c'est aussi notre mode de vie quotidien qui «justifie» la fabrication de produits superflus en tout genre, et le manque de respect des normes censées limiter les impacts environnementaux – ainsi que les nuisances qui en découlent.

Mais invitons aussi les jeunes, *chaque* jeune, à déposer «plainte contre X» pour «mise en danger de la vie d'autrui». Ils en ont la légitimité, puisque «autrui», hélas, c'est eux-mêmes...

Lors de la «marche pour le climat» du 15 mars, nous portions des pancartes proclamant : «Non aux violences climatiques». Nous ne croyions pas si bien dire...

Lausanne, le 8 avril 2019

Pour le Centre pour l'action non-violente (CENAC), Philippe Beck